

## Rénovation

## Surélévation à Genève



## Avant

Construit en 1910, l'immeuble d'habitation nécessitait un assainissement important.

## Après

Pour amortir les frais de rénovation, les architectes ont proposé de créer deux appartements en combles surmontés de terrasses.

La particularité de ce projet est d'avoir reçu une dérogation du gabarit soutenue par la CMNS.

En conservant la corniche existante, alignée sur l'immeuble aval, et la toiture surélevée, alignée sur l'amont, l'intervention s'intègre en réinterprétant le motif des volets de la façade.

[www.vonduring.ch](http://www.vonduring.ch)  
[www.a-architectes.ch](http://www.a-architectes.ch)

TEXTES: MARY-LUCE BOAND COLOMBINI  
PHOTOS: SERGE DU PASQUIER

